



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de
Nancy**

**Commune de
Seichamps**

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 20/06/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :**27**

Nombre de conseillers en exercice :**27**

Date de convocation :
20 juin 2023

Présidence : Henri CHANUT, maire.

Etaient présents :

BERGE Dominique, CHANUT Henri, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DOERLER Marie, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MANGEOT Pascal, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, TREIBER Pascale, VERON Armelle, VIVIER Macha

Mandat de procuration : BRZAKOVIC Borisav à TREIBER Pascale, CHAKMA-HENRION Véronique à VIVIER Macha, CHARPENTIER Florent à MARTIN Frédéric, ROZOT Jocelyne à KEINERKNECHT René, SCHNEIDER Pierre à VERON Armelle

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur ROYER Clément

Membres présents.....22
 Absents ayant donné mandat de procuration.....5
 Absents.....0
 Votants.....27

Délibération DELIB 21 2023

Adoption du compte administratif 2022 - Rapporteur : A. DECLERCQ

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	5	22	0	4	1

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses d'un exercice. C'est le compte des résultats financiers de l'exercice, résultats de la gestion du Maire.

Le présent compte administratif retrace l'exécution budgétaire du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2022.

Ce document doit être conforme au compte de gestion tenu par le comptable de la commune.

Le compte administratif 2022 du Budget principal de la Commune de Seichamps qui vient d'être présenté se résume par section dans le tableau suivant :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes 2022	980 992,86 €	4 242 971,51 €	5 223 964,37 €
Dépenses 2022	560 626,80 €	4 158 835,84 €	4 719 462,64 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	420 366,06 €	84 135,67 €	504 501,73 €
RÉSULTAT ANTERIEUR REPORTE	-270 453,75 €	607 963,64 €	337 509,89 €
RESULTAT DE CLOTURE 2022	149 912,31 €	692 099,31 €	842 011,62 €
Restes à réaliser en Recettes	31 120,00 €		31 120,00 €
Restes à réaliser en Dépenses	256 465,03 €		256 465,03 €
RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2022	-75 432,72 €	692 099,31 €	616 666,59 €

Conformément à l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales et après avis de la commission Finances, Suivi du Budget réunie le 19 juin 2023, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2022 du Budget principal de la Commune.

POUR : 22

ABSTENTION : 4 (Mmes KRIER, PARET, MM. DUBAS, FORTINI)

M. CHANUT ne participe pas au vote.

Mme GLESS procède au vote en tant que doyenne de séance.

Adoptée à l'unanimité des votants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 27 juin 2023
Henri CHANUT,
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2023.06.27 11:58:11 +0200
Ref:20230627_112602_1-2-O
Signature numérique
le Maire